

L'essor des Chaînes de Valeur Mondiales : l'impératif d'une stratégie duale pour l'Afrique

SOUFIANEKHERRAZI

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG),

Université Ibn Tofaï – Kénitra et

Maroc, Institut Coppet (IC)

Abstract:

The current rise of the Global Value Chains (GVCs) offers real opportunities for African industries to initiate their industrial take-off. In the context of globalization, every country is trying to get the best of international production and/or distribution networks it integrates. In this sense, the recent studies in this field agree on the fact that in Africa, although the integration of many countries in the CVM is relatively high, it is not accompanied by a creating value for the economies of these countries. However, these studies do not sufficiently explain the causes of this situation. This work aims to contribute to the understanding of these causes while providing, in the light of past experiences, some possible measures for improvement. It concludes, finally, on the need to conduct a dual strategy for African countries and SMEs in order to get the best of these Global Value Chains.

Keywords:

Global Value Chains, Dual strategy, African SMEs, Innovation Chain and Supply Chain.

Résumé:

L'essor actuel que connaissent les Chaînes de Valeur Mondiales (CVM) offre de véritables opportunités aux industries africaines afin d'amorcer leur décollage industriel. Dans un contexte économique mondialisé, chaque pays essaye de tirer le meilleur des réseaux internationaux de production et/ou de distribution qu'il intègre. Dans cette logique, les récentes études menées dans ce domaine s'accordent sur le fait qu'en Afrique, bien que l'intégration d'un bon nombre de pays dans les CVM soit relativement élevée, elle ne s'accompagne pas d'une création de valeur pour les économies de ces pays. Toutefois, ces études n'appréhendent pas assez les facteurs explicatifs de cette situation. Ce travail donc vise à contribuer à la compréhension de ces causes tout en proposant, à la lumière des expériences passées, quelques pistes d'amélioration. Il conclut, enfin, sur l'impératif de mener une stratégie duale pour que les pays et les PME africains puissent tirer le meilleur de ces Chaînes de Valeur Mondiales.

Mots clés:

Chaînes de Valeur Mondiales, Stratégie duale, PME africaines, Chaîne d'Innovation et Chaîne Logistique.

INTRODUCTION

Depuis ces dernières années et à partir des années 90 notamment, le globe économique a connu une forte accélération des échanges mondiaux. Le développement et l'innovation en matière de technologies de communication et de transport ainsi que la libéralisation des économies se trouvent à l'origine des facteurs explicatifs de cette accélération. En conséquence, la concurrence s'est accrue, les marges se sont réduites et les firmes se sont vues dans l'obligation de reconfigurer leur structure organisationnelle. Pour la plupart, il s'agissait de s'étendre géographiquement sous une forme donnée (offshoring, outsourcing, etc) pour saisir des opportunités de croissance et/ou obtenir des avantages concurrentiels. D'où l'apparition de ce qu'on appelle les Chaînes de Valeur Mondiales (CVM) pour désigner, brièvement, un ensemble d'activités allant de la conception d'un produit ou un service jusqu'à son utilisation finale (OCDE, 2013).

Dans ce cadre, l'insertion dans les CVM s'avère d'une importance capitale pour les pays africains afin qu'ils réussissent leur stratégie d'industrialisation mais aussi pour les PME africaines afin qu'elles puissent apprendre des entreprises chefs de file et surtout profiter d'un effet de levier stratégique ; s'intégrer dans le réseau de production international sans avoir à posséder ou à constituer une chaîne de valeur intégrale en devenant des micro-multinationales.

Cependant, la réalité est tout autre. Bien que l'intégration d'un bon nombre de pays africains dans les CVM soit relativement élevée, elle ne s'accompagne pas pourtant d'une création de valeur pour les économies de ces pays. Le continent représente $\frac{1}{4}$ des terres agricoles du monde et, paradoxalement, moins d'un dixième de la production agricole (L'Observateur de l'OCDE, 2013). C'est ainsi qu'un pays comme la Côte d'Ivoire importe des produits finis et dérivés du cacao dont il est le premier producteur mondial. Pire encore, un pays comme le Nigeria, le premier producteur de pétrole de l'Afrique, qui non seulement importe l'essentiel de son carburant, mais subventionne celui-ci pour maintenir ses prix à un niveau bas.

En outre, on compte actuellement moins d'industries en Afrique qu'il y a 40 ans (Stiglitz, J.). Rien de surprenant donc si le récent rapport sur les Perspectives Economiques en Afrique (BAfD, OCDE, PNEUD, 2014) confirme ce constat. Il souligne que l'Afrique ne joue pas un rôle significatif dans les CVM et que sa part en valeur ajoutée reste marginale passant de 1.4 % à 2.2 %

entre 1995 et 2011. Dès lors, la problématique qui se pose, et à laquelle cette contribution se propose de répondre, est de savoir quelle stratégie l'Afrique devrait-elle déployer pour tirer le meilleur parti de ces CVM à la fois en termes de participation et de création de valeur ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette question de recherche, nous proposons de suivre la démarche suivante. Tout d'abord, une revue de littérature dans la première section, laquelle reviendra sur le contexte et les travaux qui ont abouti à l'émergence du concept de chaîne de valeur. Ensuite, nous essaierons d'examiner le positionnement de l'Afrique sur les CVM et d'en tirer les causes, les conséquences ainsi que les enjeux qu'il présente (les sections 2 et 3). Dans les sections 4 et 5, nous proposerons, à la lumière des expériences des pays émergents et industrialisés, et à l'aide d'une analyse de données empiriques, des éléments de réponse à la problématique énoncée. Enfin, lors de la dernière section (6), nous aborderons une étude de cas mettant en évidence toutes les réflexions discutées et/ou proposées dans cet article.

1. Revue de littérature

Le principe de la chaîne de valeur constitue un aboutissement des contributions antérieures portant sur la spécialisation et la division internationale du travail (DIT). Il puise à la fois dans la théorie du commerce international (Smith, 1776 ; Ricardo, 1817) ainsi que dans l'approche de l'économie industrielle (Porter, 1985). Dans ce qui suit, nous proposons de revenir sur les différents concepts qui ont précédé celui de la chaîne de valeur et d'explicitier le cadre théorique dans lequel ces travaux s'inscrivent.

1.1 La Division Internationale du Travail (D.I.T.)

Dans la théorie classique du commerce international, et étant donné un contexte de libre échange, la spécialisation constitue un choix indispensable conduisant chaque pays à se consacrer à la production de biens pour lesquels il possède un avantage par rapport aux autres pays participant aux échanges. Ainsi, le pays achète à l'étranger les biens dont il ne possède pas une compétence spécifique. Il s'agit bien là de la théorie de l'avantage absolu (Smith, 1776). Toutefois, cette théorie avait l'inconvénient, d'une part, d'exclure de l'échange les pays n'ayant pas un avantage, stricto sensu, absolu (Capul & Garnier, 2010), et, d'autre part, de ne pas tenir le niveau de développement, et donc de productivité, entre les pays.

Pour surmonter cette limite, la théorie de l'avantage comparatif (Ricardo, 1817) montre que la spéciation peut se faire également dans le sens inverse, c'est-à-dire, dans les domaines où le désavantage d'un pays est le moins grand. En ce sens, chaque pays se spécialisera dans la production de biens pour lesquels il possède un avantage en termes de coûts (coûts comparatifs). Cette théorie tient en compte aussi les différences de dotations factorielles (en facteurs de production) ainsi que leur répartition géographique inégale entre les pays. Ce point a été approfondi davantage dans les travaux de Heckscher (1933) Ohlin (1933) et Samuelson (1941) qui ont développé le modèle HOS (du nom de ces économistes) pour avancer que les pays doivent se spécialiser dans la production qui nécessite une utilisation intensive des facteurs (capital, travail ou nature) disponibles en abondance ou à bon marché. En contrepartie, le pays importe les autres biens, nécessitant un recours massif aux facteurs qui sont rares ou coûteux.

1.2 La Nouvelle Division Internationale du Travail (N.D.I.T.)

L'ancienne DIT dite aussi « classique » ou « traditionnelle » a conduit, vu le contexte dans lequel elle s'est développée (colonisation et mise en exploitation des colonies en Asie et en Afrique en particulier), à une forme d'échange inégal et asymétrique dans lequel les pays moins avancés et colonisés se spécialisaient dans l'exportation des produits primaires contre des produits manufacturés en provenance des pays développés et colonisateurs (Arghiri, 1969).

Cependant, après la seconde guerre mondiale marquée par la vague de décolonisation en Asie et en Afrique, certains pays se sont lancés dans la voie de développement et sont devenus, quelques années plus tard, ce qu'on appelle aujourd'hui les nouveaux pays industrialisés (NPI). L'émergence impulsée par d'autres pays, les BRICS en particulier, et la libéralisation des échanges dans les années 80 ont abouti à une reconfiguration de la DIT, d'où l'apparition de la Nouvelle Division Internationale du Travail dans laquelle les pays asiatiques et latino-américains se spécialisent, eux aussi, dans la production des biens manufacturés et à haute valeur ajoutée.

1.3 La Chaîne Globale de Valeur (C.G.V.)

Avec l'apparition de la NDIT et l'émergence des NPI et des BRICS, ces dernières années ont fait état d'une concurrence de plus en plus rude et intensive. Le développement technologique a rendu complexe la production de certains biens en ce qu'ils nécessitent plus de composants et de sous-ensembles. La production est désormais décomposée en plusieurs stades et répartie sur plusieurs zones en fonction de leurs avantages compétitifs. On assiste dès lors à une fragmentation ou décomposition internationale des processus productifs (D.I.P.P., Lassudrie-Duchêne, 1982) qui désigne la division des stades de production d'une firme multinationale (FMN) entre différents pays.

Cette fragmentation internationale a donné naissance à une nouvelle forme du commerce international, le commerce intra-firme, lequel désigne l'échange de biens intermédiaires et de biens finals entre les entreprises d'une même structure (entre filiales et maisons-mère, filiales entre elles, etc). Aujourd'hui, une belle part du commerce international et des exportations d'un bon nombre de pays est de nature intra-firme.

Enfin, la DIPP et le commerce intra-firme, d'un point de vue managérial, ne sont rien d'autre qu'un fractionnement plus poussé de la chaîne de valeur au niveau mondial. En ce sens, les FMN entreprennent une réorganisation de leur structure, en fractionnant le processus de production, qui répond en premier à des préoccupations stratégiques et managériales comme la pression concurrentielle, la recherche de la performance, avérée en termes de croissance et de gains de productivité (Barba-Navaretti & Castellani, 2003), ou encore la recherche d'efficacité et de nouveaux avantages comparatifs (Fontagné, 2007). C'est dans ce cadre que s'inscrit donc l'approche de la chaîne globale de valeur développée successivement par Porter (1986), Gereffi (1996, 2005) et Humphrey & Sturgeon (2005).

2. Positionnement actuel de l'Afrique sur les CVM:

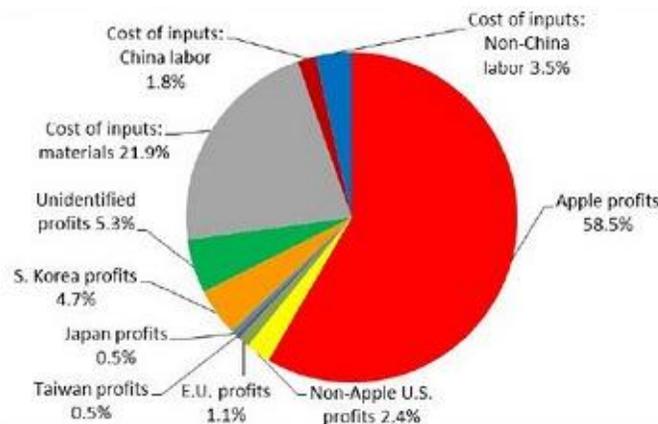
La chaîne de valeur, rappelons-le, regroupe toutes les activités en amont et en aval aboutissant à la production d'un produit ou d'un service (Porter, 1986). On parle de chaîne de valeur mondiale lorsque ces activités sont segmentées entre plusieurs sites et pays (Lunati, 2007). Bien entendu, ces activités n'ont pas la même contribution en matière de valeur ajoutée, certaines sont plus

créatrices de valeurs, d'autres le sont moins, selon le pays et l'industrie en question. Et c'est de cela d'où vient le problème de l'Afrique.

En effet, les pays africains sont trop souvent positionnés dans des stades comptant le moins de valeur ajoutée, que ce soit en amont ou en aval de la chaîne comme l'approvisionnement en matières premières exportées en l'état brut, l'assemblage, le montage et la logistique. Or, les pôles communément reconnus comme créateurs de valeurs sont ceux de la conception, la R&D, le marketing et la gestion de réseaux de commercialisation (services) qui concentrent le plus de valeur ajoutée.

Pour illustrer ce passage, nous prenons le cas de la chaîne de valeur d'Apple. Les composants constitutifs de l'iPhone et de l'iPad proviennent essentiellement de l'étranger en passant par plusieurs pays (Allemagne, Japon, Taiwan, Corée, etc). L'Afrique et la Chine y occupent respectivement l'approvisionnement en métaux rares extraits en partie de l'Afrique et l'assemblage réalisé en Chine.

Figure 1: Distribution de la valeur tirée de la fabrication de l'iPhone (données 2010)



Source : Dedrick, J., Kraemer, K.L., Linden, G. (2011). "Capturing Value in Global Networks: Apple's iPad and iPhone", p5.

En revanche, les activités à forte valeur ajoutée liées essentiellement au management, au design industriel, à la recherche, au développement de systèmes d'exploitation et de logiciels et au marketing sont maintenues aux Etats-Unis, en Californie au cœur de la Silicon Valley. Du coup, environ 60% de la valeur ajoutée dégagée de la vente des iPhone, et 30% de la vente des iPads,

revient aux Etats-Unis tandis que la part revenant à la Chine est extrêmement faible (5%), l'Afrique n'en capte rien et le reste étant réparti entre les autres pays participants (Dedrick, Kraemer et Linden, 2011).

D'autres exemples ne manquent pas dans l'industrie du textile-habillement, automobile, etc. où les pays africains se contentent de capter une part marginale dans les CVM en se situant au niveau des pôles moins stratégiques, surtout avec l'exportation des ressources naturelles brutes et/ou l'assemblage. Ce positionnement donc explique clairement pourquoi la participation des pays africains dans ces CVM ne se traduit pas en valeur ajoutée. Mais, si ces CVM n'apportent qu'une valeur marginale aux économies africaines, quel intérêt aura-t-elle l'Afrique en s'y intégrant ?

3. Le dilemme création d'emplois et création de valeur

Bien que le positionnement des pays africains sur les CVM soit problématique, l'intérêt que cela leur représente peut se justifier sur plusieurs plans. La motivation la plus évidente est bien celle relative au potentiel de création d'emplois entraînés par les activités de montage et d'assemblage, nécessitées en quantité et moins exigeantes en qualité. Elles constituent, entre autres, les stades de la chaîne de valeur les plus pourvoyeurs d'emplois. Sachant qu'une bonne partie des revenus de la classe pauvre et moyenne provient essentiellement de ces emplois, il serait, certes, très risqué de les abandonner, surtout dans les pays où encore plusieurs problèmes socio-économiques persistent (chômage, instabilité sociale, etc).

En revanche, bien que les autres stades de la chaîne (R&D, Management, Design, etc) ne créent pas de l'emploi avec cette même ampleur, ils procurent néanmoins des emplois durables et de qualité. C'est pourquoi ils sont conservés dans les pays d'origine où les entreprises chefs de file contrôlent leur exécution et, par là-même, empêchent le transfert de compétences et le partage de technologies et de connaissances.

Dès lors, le dilemme est bien clair : la création d'emplois n'est pas synonyme de création de valeur. Autrement dit, le maintien des activités moins stratégiques en Afrique est prometteur en emplois mais pas en valeur. Que faire alors ?

En effet, la logique économique vaut qu'on se tourne vers là où la valeur voit le jour. Pour mieux éclairer ce point, nous citons une brève anecdote extraite de la littérature économique racontée

par Arthur Laffer (*The End of Prosperity*, Threshold Editions, 2008, p.204) et Stephen Moore ("Missing Milton : Who will speak for free markets?", *Wall Street Journal*, 29 Mai 2009). Elle remonte aux années 60 où l'économiste Milton Friedman en se rendant quelque part en Asie a eu l'occasion de voir un projet de construction d'un canal où des centaines de travailleurs dans le chantier creusaient à l'aide de petites pelles. Etonné par l'improductivité de cet emploi, il n'avait qu'à faire remarquer aux responsables qu'il était étrange pour lui que les travailleurs creusent avec de petites pelles plutôt qu'avec de pelles mécaniques ou des machines sophistiquées. « On lui expliqua que c'était là tout l'enjeu : on fournissait du travail aux gens ». Il répondit alors : « Oh, je pensais que vous essayiez de construire un canal. Si vous cherchez à créer des emplois, pourquoi ne leur avez-vous pas donné des cuillères, plutôt que des pelles ? ».

Cette anecdote suggère que c'est la création de valeur qui importe le plus. En outre, si c'était le contraire, l'insertion de l'Afrique dans ces CVM aurait dû amorcer le développement industriel dans les pays du continent il y a bien des années ! Cependant, pour la plupart des pays africains, c'est une question du moins mauvais : vaut mieux monter ou assembler en créant des emplois que de ne rien faire (statut-quo).

4. Une stratégie duale pour sortir du dilemme

Les responsables chinois l'ont très bien compris. Dans le cas d'Apple, et bien d'autres, l'opération d'assemblage de l'iPhone ne laisse que très peu de valeur ajoutée à l'industrie chinoise. Mais celle-ci, comme nous l'avons vu, compte beaucoup en termes d'emplois pour les classes défavorisées. Raison pour laquelle, la Chine a décidé de conserver cette production mais, en même temps, de la délocaliser vers le nord où sont situées les provinces les plus pauvres. Aujourd'hui, la plus grande base de production de Smartphones au monde se trouve à Zhengzhou où s'implantent depuis 2011 les usines Foxconn. Cette délocalisation interne a pour raison aussi l'avantage « salaires bas » qui perd en compétitivité dans les provinces avancées.

Qui plus est, la Chine a entrepris une stratégie de progression dans les CVM en développant des industries à forte valeur ajoutée. La meilleure illustration en est bien les Smartphones Huawei, Xiaomi et Lenovo, produits chinois haut de gamme classés dans le top 5 des Smartphones au

monde. Avec cette stratégie, la Chine tire en grande partie son développement industriel avec ces CVM et dont le positionnement ne cesse de se renforcer avec le temps.

Aujourd'hui, l'intégration et la progression dans les CVM constituent une véritable source de transformation structurelle pour l'industrie africaine. Ce continent est riche en ressources naturelles et humaines, une richesse qui leur confère des avantages semblables à ceux dont disposent les pays asiatiques. Toutefois, le potentiel de développement que cela représente dépend d'un ensemble de prérequis que les économies africaines devraient satisfaire pour répondre aux exigences nécessaires au développement des CVM.

En effet, le renforcement du positionnement de l'Afrique sur les chaînes de valeur passe immanquablement par deux impératifs.

4.1 Impératif d'intégration

Ce premier impératif tient à la participation en tant que telle. En ce sens, les efforts devraient être concentrés dans la préparation des infrastructures adéquates pour améliorer la chaîne logistique. Une logistique ferroviaire pour l'industrie minière, portuaire pour l'automobile, routière pour les autres branches industrielles, etc. car l'inadéquation des réseaux de transport induit des coûts supplémentaires et réduit par là-même la productivité (BAfD, OCDE, PNEUD, 2014).

Il faudrait également développer des écosystèmes industriels pour offrir une prestation complète. Cela consiste en le regroupement de tous les métiers autour de la supply chain pour s'assurer du sourcing. L'approvisionnement énergétique est, lui aussi, d'une importance capitale, surtout pour les industries manufacturières et extractives (BAfD, OCDE, PNEUD, 2014).

A ce stade, il est intéressant de rappeler le cas du Zimbabwe dans les années 2000 où le manque d'approvisionnement en pièces et composants pour l'industrie automobile a conduit Willowvale Mazda motor industries (WMMI), filiale du groupe japonais Mazda, à fermer ses ateliers, faute d'approvisionnement fiable (Rfi, 2001). Au Maroc, les efforts sont actuellement consentis dans ce sens. Plusieurs projets de préparation d'écosystèmes ont vu le jour ces dernières années, d'autres sont en cours. Ils touchent l'ensemble des branches industrielles comme le câblage automobile, extraction minière, textile & habillement, poids lourds &

carrosserie et l'aéronautique (Medias24, juin-2014). Sur le plan énergétique, le pays ne cesse de développer les énergies renouvelables comme c'est le cas du Plan Maroc Solaire.

L'importance des écosystèmes réside, d'une part, dans leur capacité à attirer les grandes firmes multinationales en leur assurant les plateformes et les installations nécessaires à l'exercice de leurs métiers, et, d'autre part, dans le potentiel d'entraînement et d'externalité économique que ces écosystèmes présentent. A cela s'ajoute, bien évidemment, l'importance de réduire les obstacles aux échanges, de fournir des incitations fiscales, et de faciliter l'accès au financement (OCDE, 2013).

4.2 Impératif de progression

Une fois intégré dans ces CVM, un second impératif se pose et s'impose. Il s'agit de progresser dans la chaîne en se positionnant graduellement dans les stades plus stratégiques. Tel devrait être le cas par exemple dans l'industrie de transformation. Ainsi, les pays exportateurs de ressources naturelles ont l'impératif de créer de la valeur dans leurs ressources. Celles-ci devraient subir un processus de transformation avant leur exportation, ce qui permettrait d'extraire des produits dérivés et des produits intermédiaires comptant plus de valeur que les produits bruts tributaires en outre de chocs externes. Au Maroc par exemple, les récents projets de l'Office Chérifien des Phosphates en matière de production de phosphates vont dans ce sens, notamment avec le lancement de nouveaux sites miniers et de transformation. Cela améliorera la chaîne de production et logistique, et permettra de générer des économies importantes (OCP, 2014).

Il faut savoir que la progression, ou la montée en gamme, peut être non seulement source de transformation structurelle pour un pays mais aussi de diversification de son industrie. Cette diversification consiste à affecter les ressources provenant d'une rente, pour laquelle le pays n'a pas les ressources-compétences requises pour la développer, vers de nouveaux emplois. L'Indonésie par exemple a réinvesti ses recettes pétrolières pour produire des engrais aux agriculteurs pour augmenter la production dans le cadre sa politique agricole. De même, la Malaisie injecte ses revenus pétroliers dans la sylviculture et l'huile de palme et, de ce fait, développe des industries très performantes. Sans oublier le Chili qui grâce à ses ressources du cuivre a développé de nouveaux produits agricoles qu'il n'exportait pas auparavant. Dans les

pays africains, à l'exception de quelques-uns, les revenus des matières premières alimentent le plus souvent les comptes de consommation et de dépenses publiques sans un réel un (ré)investissement.

Cependant, s'il est facile de s'intégrer à un réseau de production international, la montée dans celui-ci présente un certain nombre de complexités. Car, plus on s'oriente vers les stades stratégiques, plus le degré de concurrence s'intensifie. Ainsi, la maîtrise des flux informationnels et la possession d'une compétence spécifiques sont indispensables pour s'imposer face aux entreprises chefs de file. En ce sens, l'Etat doit faciliter, voire encourager le transfert massif de savoir et de technologie en incitant les multinationales à développer des partenariats avec les PME locales. A titre d'exemple, la Tunisie connaît une certaine prospérité dans les secteurs du textile-habillement, du tourisme et dans les services. Mais, en raison d'une réglementation séparant les secteurs offshore –intégrés dans les CVM- et les secteurs abrités (la loi de 1972), les effets d'entraînement sur l'industrie locale sont faibles et, par conséquent, les possibilités de remontée dans les chaînes de valeur sont peu favorisées (BAfD, 2014).

5. La stratégie duale dans la chaîne d'innovation

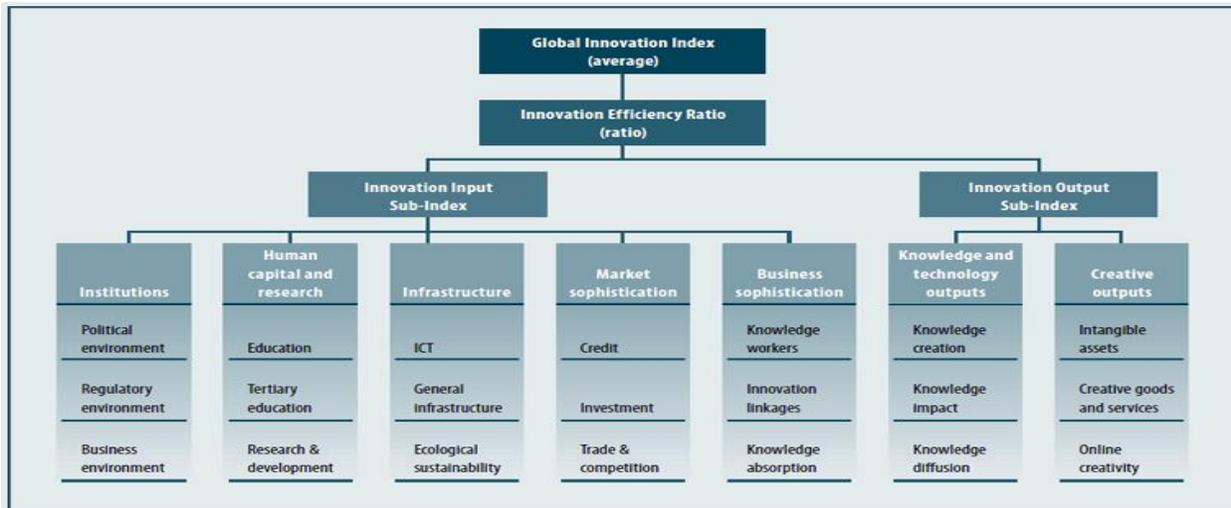
Une stratégie duale, comme nous l'avons vu, peut être menée sur plusieurs stades d'une chaîne de valeur mondiale, allant de l'approvisionnement jusqu'à la distribution. Dans cette logique, chaque pays doit se spécialiser dans le(s) métier(s) qu'il maîtrise le plus en fonction de ses ressources-compétences. Cependant, la chaîne d'innovation, quant à elle, ne doit pas faire l'objet d'une division de travail ou d'une spécialisation. Autrement dit, chaque pays doit se donner toutes les compétences nécessaires pour contrôler l'ensemble de cette chaîne vu son importance stratégique. Car, une stratégie d'industrialisation ou de montée en gamme dans les CVM ne peut en aucun cas se faire sans la mise en place d'un système d'innovation efficace appuyant la chaîne de valeur dans son ensemble.

Par analogie à la chaîne de valeur au sens de Porter (1986), on entend par la chaîne d'innovation l'ensemble d'activités de recherche, de développement et démonstration, et de mise en marché d'une innovation (Fondation Technologies du Développement Durable Canada, 2015). En d'autres termes, la chaîne d'innovation regroupe les étapes en amont (input) et en aval (output)

aboutissant à une innovation. En ce sens, une stratégie duale consisterait donc à intégrer à la fois l'amont et l'aval de la chaîne pour assurer la création de la valeur, c'est-à-dire la transformation des « input » (programme de R&D, financement & investissement, etc) en « output » (brevets, invention, innovation, etc), et donc l'efficacité du système d'innovation. En Afrique, c'est cette efficacité qui fait défaut dans bon nombre de pays. Ceux-ci ont du mal à transformer leurs moyens (input) en résultats tangibles (output).

Pour le montrer, nous proposons de revenir sur le classement de l'Afrique dans The Global Innovation Index 2014 (GII). En effet, dans leur rapport sur l'Indice Mondial de l'Innovation, l'OMPI, l'Université Cornell et l'INSEAD proposent un classement des performances des pays du globe en matière d'innovation. Pour cela, ils calculent l'indice mondial de l'innovation en utilisant un certain nombre d'indicateurs comme c'est décrit dans la figure 2. Il s'agit de calculer la moyenne des sous-indices d'input et d'output d'innovation pour déterminer le GII. Puis, un ratio entre ces deux sous-indices (output/input) permet d'ajouter une mesure complémentaire, à savoir : l'Indice de l'Efficacité de l'Innovation (Innovation Efficiency Ratio, IER).

Figure2: Cadre conceptuel de l'Indice Mondial de l'Innovation



- The Innovation Input Sub-Index is the simple average of the first five pillar scores (IISI).
- The Innovation Output Sub-Index is the simple average of the last two pillar scores (IOSI).
- The overall GII is the simple average of the Input and Output Sub-Indices.
- The Innovation Efficiency Ratio is the ratio of the Output Sub-Index over the Input Sub-Index

Source: GII (2014) Conceptual Framework (www.globalinnovationindex.org)

Nous proposons donc d'analyser le positionnement des pays africains ayant le meilleur classement sur le GII et de discuter de l'efficacité de leur système d'innovation. Pour ce faire, nous choisissons d'abord un échantillon composé de 6 premiers pays de l'Afrique faisant le mieux en matière du GII. Le Tableau 1 montre leur classement au niveau mondial ainsi que leur score. Ensuite, en reclassant ces pays en fonctions des sous-indices qui composent le GII, nous obtenons les résultats des tableaux 2 et 3. Enfin, en se référant au ratio output sur input qui renseigne sur l'Indice de l'Efficacité de l'Innovation, on trouve les résultats décrits dans le tableau 3. L'objectif étant de savoir si les efforts déployés, révélés dans le GII et le IISI se conjuguent en

résultats concrets, révélés dans le IOSI et le IER, ce qui traduit l'efficacité du système d'innovation dans son ensemble.

Tableau 1: Global Innovation Index (GII)

Rank	Country	Score	% Rank
40	Mauritius	40.9	0.73
51	Seychelles	38.6	0.65
	South Africa		
53	Africa	38.2	0.63
78	Tunisia	32.9	0.46
84	Morocco	32.2	0.42
85	Kenya	31.9	0.41

Tableau 2: Innovation Input Sub-index (IISI)

Rank	Country	Score	% Rank
42	Mauritius	46.9	0.71
	South Africa		
47	Africa	45.6	0.68
53	Seychelles	44.5	0.63
77	Tunisia	39.7	0.46
89	Morocco	38	0.38
103	Kenya	34.7	0.28

Tableau 3: Innovation Output Sub-index (IOSI)

Rank	Country	Score	% Rank
43	Mauritius	35	0.7
56	Seychelles	32.7	0.61
	South Africa		
63	Africa	30.9	0.56
73	Kenya	29	0.49
86	Morocco	26.5	0.4
87	Tunisia	26.1	0.39

Tableau 4: Innovation Efficiency Ratio (IER)

Rank	Country	Score	% Rank
26	Kenya	0.8	0.82
65	Mauritius	0.7	0.55
74	Seychelles	0.7	0.49
83	Morocco	0.7	0.42
	South Africa		
93	Africa	0.7	0.35
98	Tunisia	0.7	0.32

Source : Base de données de www.globalinnovationindex.org (2014)

Il ressort des résultats des tableaux 2 et 3 que les performances des 6 premiers pays africains en termes de l'indice de l'innovation sont tirées davantage par les activités en amont (l'infrastructure, le cadre institutionnel, la recherche et le capital humain, etc) que par les activités en aval qui traduisent les preuves manifestes de l'innovation (connaissances, technologies, etc). Autrement dit, si les efforts de ces pays en matière de promotion de l'innovation sont là, les résultats ne sont pas encore tangibles. Cela suggère que leur système d'innovation manque d'efficacité. Le tableau 4 le confirme avec un recul évident dans le classement de ces pays. Ainsi, l'Afrique du Sud est passée de la 53^e position sur le GII à la 93^e sur l'IER. De même, l'Ile Maurice, les Seychelles et la Tunisie affichent un recul si l'on compare leur position respective sur le GII et l'IER.

Toutefois, l'apport de tels résultats peut être limité. En effet, la mesure de l'innovation est sujette à débat. D'une part, parce que les « input » peuvent avoir un impact qui varie dépendamment des secteurs en question (le secteur pharmaceutique comparé à l'agro-alimentaire par exemple) (Lebas). En outre, si les « input » fournissent des données assez fiables, les « output » le sont moins encore (Massard). D'autre part, parce que l'IER, par exemple, ne reflète pas forcément l'efficacité réelle d'un système d'innovation. Il suffit juste d'avoir un dénominateur faible -qui traduit dans ce cas-là moins d'efforts, de dépenses R&D et de budgets consacrés à la promotion de la recherche- pour que le ratio s'améliore. C'est pourquoi les pays figurant aux premiers rangs du classement par l'IER sont des pays qui se situent dans la tranche inférieure de la catégorie des revenus moyens et qui, de ce fait, n'ont pas assez, ou suffisamment, de moyens alloués et/ou investis dans l'amont (l'input) de la chaîne d'innovation comme la République de Moldova, la Chine, l'Indonésie, Malte, le Vietnam, etc.

Mais, si l'on s'en tient au GII, le recul de l'Afrique est manifeste. Raison pour laquelle, les Etats africains sont appelés à investir beaucoup dans le capital humain. D'un côté, ils doivent encourager à la R&D, à l'investissement dans la technologie, à la diffusion et à la mise à disposition des informations au profit des industriels locaux sachant qu'aujourd'hui l'information peut constituer un avantage en soi. Bien entendu, cela ne passe pas nécessairement par les dépenses en R&D mais surtout par la création d'un écosystème propice à l'innovation. C'est le cas du système d'innovation britannique où l'Etat, après avoir créé le marché d'innovation qui met en concurrence les acteurs et agences indépendants, se contente d'encadrer et de stimuler le système (Loudière, 2013). Car, l'innovation est plutôt l'affaire du privé (entreprises chefs de file, PME, etc). De l'autre côté, les Etats africains sont tenus de faciliter l'apprentissage transnational (comme le cas des Diasporas en Chine) pour

permettre la qualification de la main d'œuvre, mais aussi pour améliorer la productivité du capital travail, sous productif dans bon nombre des pays du continent.

6. Etude de cas: l'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud est sans conteste la première puissance économique et le pays le plus émergent en Afrique. Son expérience en matière d'industrialisation par l'insertion et la progression dans les CVM depuis le milieu des années 90 est remarquable, d'où l'intérêt de présenter son modèle et de discuter sa stratégie dans ce domaine.

En effet, le pays est au cœur des CVM dans plusieurs domaines et particulièrement dans l'industrie automobile, l'agro-industrie et l'industrie extractive. S'agissant de l'automobile, le pays a développé un écosystème industriel qui regroupe les assembleurs locaux avec des équipementiers et des constructeurs internationaux. Quelques années plus tard, les entreprises sud-africaines sont devenues, elles aussi, les fournisseurs numéro 1 de plusieurs composants et bien intermédiaires. Le pays exporte aujourd'hui au plus grand marché, les Etats-Unis, certains modèles de véhicules qu'il produit (BAfD, 2014). Grâce aussi à son industrie de transformation des minerais, les entreprises sud-africaines sont reconnues mondialement comme principaux fournisseurs du matériel hydroélectrique et les ventilateurs de mine, etc. et se montrent très compétitives sur certains métiers comme l'exploitation minière avec du matériel ferroviaire et chenillé, forage de puits et ventilation, la sécurité des mines et probablement d'autres (BAfD, OCDE, PNUD, 2014).

Les exportations sud-africaines par rapport aux BRICS contiennent 16% de la valeur ajoutée étrangère devant le Brésil, l'Inde et la Russie, mais derrière la Chine (37%). Ainsi, l'automobile est la principale source de création de valeur dans les exportations (40%). Les exportations minières contiennent aussi une grande partie de la valeur ajoutée nationale (OCDE et OMC). En conséquence, le secteur industriel sud-africain contribue considérablement à la création d'emploi, de la valeur, aux exportations et au maintien des équilibres macroéconomiques du pays.

Sur un autre plan, l'émergence de l'Afrique du Sud vient, entre autres, de sa maîtrise de technologies de pointe. Le pays a investi pendant longtemps dans le capital humain et son système d'enseignement est le plus abouti dans toute l'Afrique. Grâce également à ses efforts en matière de R&D, le pays se distingue par plusieurs découvertes dans plusieurs domaines (la géophysique, l'hydraulique, l'alimentaire, etc).

Pour accompagner son développement, l'Afrique du Sud a développé des infrastructures satisfaisant aux normes mondiales. La chaîne logistique s'y est davantage renforcée, avec des installations portuaires les plus modernes d'Afrique. Au large de ses côtes, le pays compte sept ports de commerce qui font de lui un axe majeur dans le commerce international. Les réseaux routiers et ferroviaires y sont bien développés et permettent de répondre aux différents besoins des industriels (transport de marchandises, de matières premières, approvisionnement, etc).

Le pays assure également un approvisionnement énergétique avec l'installation d'une centrale nucléaire. En outre, il envisage de créer un nouveau parc pour y installer d'autres centrales d'ici 2025. La société Eskom, une compagnie sud-africaine, a une capacité de production de l'électricité pouvant atteindre ou dépasser la moitié de l'électricité consommée en Afrique (MERVEILLEUX du VIGNAUX, 2009).

C'est ainsi donc que le pays attire les flux d'IDE les plus importants et voit sa position dans les Chaînes de Valeur Mondiales progresser. S'il fournissait il y a très peu de simples outils à ses mineurs dans l'industrie extractive mondiale, le pays n'a cessé de progresser pour devenir aujourd'hui un fournisseur compétitif au niveau international (OCDE, 2013). Dans le classement des 500 premières entreprises africaines, publié par le magazine Jeune Afrique, l'Afrique du Sud y est très bien représentée et la majorité des 500 entreprises sont sud-africaines figurant dans les premiers rangs du classement. Selon le même magazine, les compagnies sud-africaines produisent jusqu'à 40% du CA total de l'Afrique. Enfin, « si l'Afrique est intégrée dans les réseaux de commerce internationaux, c'est grâce en quelque sorte à l'Afrique du Sud ».

CONCLUSION

Tout au long de cet article, nous avons essayé de mettre l'accent sur la nécessité pour l'Afrique de tirer le meilleur parti des Chaînes de Valeur Mondiales. Les études qui ont été effectuées dans ce cadre montrent que la part de l'Afrique reste marginale dans le réseau de production international. Toutefois, les causes qui sont à l'origine de cette situation n'y sont pas suffisamment expliquées ou le sont de manière moins appréhendée. Ce travail donc constitue une contribution à la compréhension des facteurs expliquant cette problématique.

En puisant à la fois dans la littérature économique et les faits empiriques, l'article fait ressortir trois principaux facteurs que sont :

- la spécialisation des pays de l'Afrique dans des activités moins stratégiques et, de ce fait, moins créatrices de valeurs ;
- le manque de stratégies de montée en gamme dans les Chaînes de Valeur Mondiales ;
- et l'efficacité limitée des systèmes d'innovation africains.

Il conclut qu'une telle situation ne traduit pas un manque de participation dans les CVM, puisque les pays africains y sont bien intégrés, mais plutôt un manque de progression dans lesdites chaînes.

Au-delà d'un simple essai d'analyse du positionnement de l'Afrique sur les CVM, l'article propose en outre une stratégie dite « duale » pour surmonter cet état de fait. Celle-ci consiste, en effet, à combiner à la fois intégration et progression pour que l'insertion dans les chaînes de valeur se traduise en valeurs ajoutées profitant considérablement au développement économique.

Pour mener à bien une telle stratégie, l'article n'a pas manqué de faire un survey sur les facteurs clés de succès en s'inspirant des expériences passées. Ceux-ci peuvent être résumés en 3C (El Moussaoui, H.) :

- le capital physique (infrastructures, écosystèmes et chaînes logistiques, etc) ;
- le capital humain (qualification de la main œuvre, apprentissage transnational, etc) ;
- et le capital institutionnel (climat sain des affaires, système d'innovation et droit efficaces, concurrence, etc)

BIBLIOGRAPHIE

AMETEPE, P. (2013). "L'émergence de l'Afrique : l'industrialisation et les services, quelle stratégie ?", Les Echos, le 24/07/2013.

BAFD, OCDE, PNEUD, (2014). "Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique", Rapport Perspectives Economiques en Afrique, Edition thématique.

BALAS, N., & PALPACUER, F. (2010). "Comment penser l'entreprise dans la mondialisation?", dossier Les chaînes globales de valeur, Revue française de gestion – N° 201, Paris.

DEDRICK, J., KRAEMER, K.L., LINDEN, G. (2009). "Who captures value in a global innovation network? The case of Apple's iPod", March 2009, vol. 52, n° 3.

DEDRICK, J., KRAEMER, K.L., LINDEN, G. (2011) "Capturing Value in Global Networks: Apple's iPad and iPhone". University of California, Irvine, University of California, Berkeley and Syracuse University. http://econ.sciences-po.fr/sites/default/files/file/Value_iPad_iPhone.pdf

DUFOUR, J.F. "L'iPhone 6 et la stratégie industrielle chinoise", LaTribune, le 28/08/2014.

GLOBERMAN, S. (2007). "Les chaînes de valeur mondiales: Enjeux économiques et stratégiques", Western Washington University et Simon Fraser University.

GRELLET, G. (1988). "Stratégies d'industrialisation pour l'Afrique noire". In: Tiers-Monde. 1988, tome 29 n°115. Industrialisation et développement. Modèles, expériences, perspectives (sous la direction d'Abdelkader Sid Ahmed). pp. 1007-1019.

LOUDIERE, A. (2013). "Quel rôle pour l'État dans le système d'innovation?". Conjoncture, INSEE.

MALBRANQUE, B. (2011) "Le Socialisme en Chemise Brune", Edition, Institut Coppet, Paris, p103.

Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, (2011). "Les chaînes de valeur mondiales : impacts et implications", Les recherches en politique commerciale, N° de cat. : FR2-5/2011F, Canada.

OECD, WTO, UNCTAD (2013). "Implications of global value chains for trade, investment, development and jobs". Saint Petersburg (Russian Federation).

OECD, (2013). "Economies interconnectées : comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales", rapport de synthèse.

PALMAR, T. (2012). "The Morality of Capitalism, What Your Professors Won't Tell You". Students For Liberty & Atlas Economic Research Foundation. Traduction en français par MARTIN, E. (2012). "La moralité du capitalisme, Ce que vos professeurs ne vous diront pas", p3.

UNECA, (2014). "Politique industrielle dynamique en Afrique : Institutions innovantes, processus efficaces et mécanismes flexibles", Rapport économique sur l'Afrique.

FONTAGNÉ, L (2005). "La nouvelle division internationale du travail", UNIVERSALIA.

WORLD TRADE ORGANIZATION (2010). "Théorie du commerce international et ressources naturelles". Rapport sur le commerce mondial, p74-79.